

16 juin 2021 – Communiqué de Passerell asbl

Pas de démocratie sans dialogue : les ONG, précieux « chiens de garde » de la démocratie

Présentation de notre nouveau rapport d'activités et communication suite à la Question parlementaire de Monsieur Kartheiser relative au financement de notre association



La Cour européenne des droits de l'homme affirme que les organisations non gouvernementales jouent un rôle essentiel de « chien de garde » de la démocratie et que leur rôle est essentiel, comme celui de la presse, à la vie d'une société démocratique (*Vides Aizsardzibas Klubs c. Lettonie*, n° 57829/00, 27 mai 2004, § 42).

Passerell participe pleinement à cette mission essentielle en s'engageant pour la promotion des droits fondamentaux et l'assistance des personnes vulnérables, des demandeurs d'asile et réfugiés dans l'exercice de leurs droits. Passerell reçoit jusqu'à 10 personnes par jour en rendez-vous dans ses locaux. L'association est confrontée à des personnes et situations telles que les suivantes :

- Un homme seul avec son fils au Luxembourg cherche des solutions pour sécuriser sa femme et ses enfants restés en Irak. Son sentiment d'impuissance lui est intolérable, son enfant et lui-même présentent chacun des signes de dépression sévère;
- Une femme qui a rapporté avoir été victime de viol dans son pays d'origine est effondrée suite au refus de lui accorder la protection internationale pour un défaut de crédibilité : elle souffre de ne pas être crue et explique que cela réveille un stress intense de ne pas être reconnue comme une victime alors même que son agresseur ne sera jamais poursuivi.
- Un demandeur d'asile homosexuel craint d'être transféré en Pologne, alors que 80 villes polonaises sont ouvertement homophobes et ont établi des « zones libres de l'idéologie LGBT » et que l'Union européenne a coupé les subventions de ces villes car elle s'inquiète du non-respect des droits fondamentaux dans cet Etat membre ;
- Une femme bénéficiaire de protection internationale, de nationalité érythréenne, cherche une solution afin de pouvoir faire venir sa fille de 10 ans via le regroupement familial, alors que la guerre sévit dans le Tigré éthiopien et que la route vers la représentation du Luxembourg la plus proche est trop dangereuse.

Ces exemples n'illustrent qu'une partie du travail quotidien de Passerell, aucunement centré sur la critique de l'Etat (selon des propos rapportés dans la QP 4429.), mais bien sur la réalisation de ses missions : informations sur les droits, détection des vulnérabilités, protection du lien familial dans la situation d'exil, projets de socialisation, projets de sensibilisation.

Le travail de Passerell est guidé par un attachement profond aux principes démocratiques régissant notre société, à l'Etat de droit, au respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine, ainsi qu'à la protection des droits des personnes vulnérables.

Chaque jour, Passerell est confrontée aux récits de personnes originaires de pays où les droits et libertés fondamentales ne sont pas garantis.

Ainsi, l'association est particulièrement consciente de l'importance de la liberté d'expression et de critique. Cette liberté confère également une responsabilité et Passerell s'attache à formuler des critiques constructives et argumentées.

La mise en œuvre des principes démocratiques est perfectible et il faut constamment veiller à ce qui se passe en marge de notre société, afin de garantir un respect effectif des droits humains. A cet égard le Luxembourg, en tant que membre fondateur de l'Union Européenne et candidat au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, se doit d'être exemplaire et précurseur.

Au Grand-Duché, les citoyens engagés dans des associations contribuent à l'amélioration continue de la vie démocratique. Cette dernière dépend ainsi de l'implication de chaque citoyen pour la préserver et faire évoluer selon les valeurs et principes démocratiques.

En favorisant une société civile active, critique et impliquée, l'Etat ne s'affaiblit pas, il s'inscrit au contraire dans une dynamique évolutive et d'amélioration continue. C'est pourquoi Passerell remercie le Ministre en charge de l'Immigration et l'asile pour l'attention et l'écoute qu'il porte au travail de la société civile.

Afin d'être totalement libre dans sa parole et éviter d'éventuels conflits d'intérêts ou pouvoirs d'influence, Passerell a en effet besoin de garantir et préserver son indépendance – notamment en assurant un équilibre dans ses sources de financement.

Nous sommes heureux d'éclairer les députés et citoyens sur ces sources. En 2020, sur un budget global de 130.000 EUR, nos ressources étaient ventilées de la manière suivante :

- 41% du budget provient du soutien de l'œuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte pour des projets et activités précis (notamment des projets de socialisation et les permanences d'information aux droits) ;
- 25% du financement de l'association a été assuré par des mécènes privés (dont la contribution la plus élevée était de 8000€, la liste des partenaires est publiée dans notre [rapport d'activités](#)).
- 24% du financement a été assuré via la collecte directe et l'engagement de donateurs particuliers.
- 5% de financement institutionnel : un subside de 1500€ du Ministère de la Justice et un financement de la Ville de Luxembourg strictement dédié aux événements ponctuels pour la création de lien social.
- 5% d'autofinancement.

Ces ressources permettent notamment de financer nos salariés et stagiaires dont le travail fourni est complété par celui de citoyens engagés bénévolement dans l'association.

Passerell remercie sincèrement tous les citoyens et donateurs qui ont contribué à la réalisation des missions de l'association par leur implication ou dons. Nous invitons toute personne intéressée à prendre connaissance de nos activités pour la protection des droits fondamentaux en découvrant [notre nouveau rapport d'activités](#) à concourir au maintien de notre indépendance en faisant un don.

La Journée Mondiale des Réfugiés a lieu dimanche 20 juin. Passerell est disponible pour expliquer les problématiques développées dans notre rapport d'activités.

Personne de contact : Cassie ADELAIDE +352 691 311 890